

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 mars 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 mars 2023

2023 DU 25 Dénomination quai Valéry Giscard d'Estaing (7e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 février 2023, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "quai Valéry Giscard d'Estaing" à une emprise située à proximité du musée d'Orsay dans le 7ème arrondissement ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 7ème arrondissement en date du 6 mars 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "quai Valéry Giscard d'Estaing " est attribuée à une partie de la place Henry de Montherlant et à une partie du quai Anatole France à Paris 7ème. Le quai Valéry Giscard d'Estaing commence quai Voltaire et rue du Bac et finit rue de Solférino et quai Anatole France.

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO